Le 20 décembre 2018

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI)
Madame Johanne Dumont
Sous-ministre adjointe à l'immigration et à la prospection

Objet : Positions de l'Association des Avocats Hors Québec (AHQ), division Immigrants Investisseurs sur le Plan d'immigration pour l'année 2019

Madame Dumont,

Le comité d'immigration de l'AHQ souhaite vous faire parvenir les positions et recommandations suivantes à la suite du dépôt de plan d'immigration de l'année 2019 et de la rencontre du MIDI avec les associations d'avocats tenue le 10 décembre dernier :

CONSIDÉRANT QUE le ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion a présenté son Plan d'Immigration pour l'année 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE ce plan donne suite à une promesse électorale de la Coalition Avenir Québec de baisser les seuils d'immigration du Québec à hauteur de 20% ;

CONSIDÉRANT QUE la baisse précitée touche tant la sélection par le Québec que l'admission par le gouvernement fédéral ;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'inclusion (le « MIDI ») dispose actuellement d'un inventaire de plus de 1 700 dossiers dans la catégorie *Gens d'affaires* et de plus de 19 000 dans la catégorie *Travailleurs qualifiés* toujours en attente d'une sélection par le Québec ;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement fédéral comptait au 1er janvier 2018 plus de 56 000 demandes sélectionnées par le Québec en attente d'une admission sur le territoire du Canada, dont 38 500 personnes sélectionnées dans la sous-catégorie *Travailleurs qualifiés* et 17 500 personnes sélectionnées dans la catégorie *Gens d'affaires* ;

CONSIDÉRANT QUE la baisse des seuils précités combinée à l'inventaire précité va nuire à la sélection de nouvelles demandes notamment dans la catégorie de l'immigration économique ;

CONSIDÉRANT QUE le MIDI a lancé en septembre dernier la nouvelle plateforme de sélection Arrima basée sur le principe de déclaration d'intérêt des ressortissants étrangers qui ne peut être utilisée efficacement compte tenu des inventaires précités.

EN CONSEQUENCE, L'AHQ EMET AU MIDI LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES :

EXCLURE les demandes en cours d'analyse au MIDI de la baisse des seuils de sélection mentionnée au plan d'immigration de 2019 ;

FERMER et **REMBOURSER** les frais de traitement des demandes en cours de traitement dans le programme régulier des T*ravailleurs qualifiés* et dans *Mon Projet Québec ;*

DIRIGER toutes les nouvelles demandes de sélection permanente de la catégorie de l'immigration économique vers la plateforme ARRIMA, et ce, le plus rapidement possible ;

ATTEINDRE les cibles maximales du plan d'immigration de 2019 ;

VISER une sélection plus rapide par le Québec et une cible d'admission sur le territoire en adéquation avec les besoins du Québec pour le plan d'immigration de l'année 2020, notamment en ce qui a trait à la pénurie de main d'œuvre.

Il nous fera plaisir d'aider le MIDI dans la mise en œuvre de ces recommandations tant lors de rencontres avec le Comité de liaison ou avec le cabinet du Ministre.

Veuillez agréer, Madame la Sous-Ministre adjointe, l'expression de nos considérations distinguées.

Me Jérôme Blanchet **Me Maxime Lapointe**